

Nouakchott+10 : engagements politiques, réalisations et défis régionaux

Des déclarations de N'Djamena et Nouakchott (2013) à Nouakchott+10 (2024), le pastoralisme s'est progressivement intégré dans les stratégies nationales et régionales des systèmes alimentaires et du développement rural en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Alors que l'insécurité demeure un défi majeur dans la région et que l'Année internationale des parcours et des pasteurs mobilise les acteurs du secteur, trois responsables des institutions sous-régionales ouest-africaines, CEDEAO, UEMOA et CILSS, reviennent sur les avancées réalisées et les défis à relever.

GDS : Les pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté en 2024 la stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux, quelle est la vision de cette politique et quels sont les premières étapes et défis de sa mise en œuvre ?

Bio Goura Soulé, conseiller technique élevage et pastoralisme, Direction de l'Agriculture et du Développement Rural, Commission CEDEAO : L'adoption de cette stratégie régionale marque une étape fondamentale pour la gouvernance de l'élevage en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Elle reconnaît pleinement la place des systèmes pastoraux dans l'économie régionale et propose une approche intégrée des questions d'élevage, d'agriculture et de gestion des territoires. C'est un pas décisif dans la volonté de construire une vision commune. Son opérationnalisation reste toutefois confrontée à un défi majeur : son appropriation par les États et l'ensemble des acteurs, dans une région de plus en plus fragmentée, tant au niveau des territoires que de l'espace communautaire. L'inscription des orientations de cette stratégie dans la déclaration de

Nouakchott+10 constitue une première avancée, mais leur traduction dans les politiques nationales et locales reste à prouver.

La mise en œuvre de cette stratégie passera notamment par la définition d'un cadre de résultats partagé, appuyé sur des indicateurs communs, par l'alignement progressif des politiques nationales sur les orientations régionales, ainsi que par l'accompagnement des collectivités territoriales, notamment dans les zones transfrontalières où se développent des initiatives de gestion concertée dans l'esprit de la stratégie régionale.

GDS : Quels instruments mobilise l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour soutenir le développement des systèmes pastoraux et renforcer la compétitivité des filières pastorales dans l'espace communautaire ?

Sidy Ndiaye, Chef de la Division des productions animales à la Commission de l'UEMOA : Face aux mutations géopolitiques sahéliennes et à la demande croissante en protéines animales, l'UEMOA mobilise trois leviers structuraux. Le Tarif Extérieur Commun (TEC) protège

les productions locales grâce à une cinquième bande tarifaire à 35 % pour les produits sensibles tout en facilitant les échanges intra-communautaires, qui ne représentent encore que 12 % du commerce régional. Le Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA), actuellement en réforme, devra intégrer des mécanismes de crédit mieux adaptés au pastoralisme mobile. Enfin, l'harmonisation des réglementations en matière de pharmacie vétérinaire et de sécurité sanitaire contribue à la libre circulation du bétail et à l'accès aux marchés.

Pour ce qui est de la transhumance, l'UEMOA s'aligne sur la réglementation communautaire de la CEDEAO à travers la Décision A/DEC.05/10/98 et le Règlement 03/01/03 relatif à la mise en œuvre de la réglementation sur la transhumance appliqués dans l'espace UEMOA. Cette harmonisation est décisive pour la compétitivité des filières pastorales dans l'espace. En outre, la Commission de l'UEMOA soutient ses États membres pour l'opérationnalisation des Comités Nationaux de Transhumance (CNT) et l'évaluation des potentialités fourragères des zones d'accueil des troupeaux transhumants (Bénin, Côte d'Ivoire, Togo) pour une meilleure gestion de la transhumance dans l'espace communautaire.

GDS : La dégradation de la situation sécuritaire a conduit plusieurs pays à fermer leurs frontières ces dernières années. Comment le CILSS accompagne-t-il le dialogue sur le pastoralisme avec l'ensemble des pays de la région pour répondre aux enjeux cruciaux de la coopération transfrontalière ?

Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire exécutif du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) : Plusieurs pays ont décidé de restreindre, voire d'interdire, la transhumance transfrontalière : ce fut le cas



Bio Goura Soulé, Direction de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission CEDEAO

« LA TRADUCTION DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE RESTE À PROUVER DANS LES POLITIQUES NATIONALES ET LOCALES. »

du Bénin en 2019, suivi par le Togo en 2020, de la Guinée et du Mali en 2025. Les répercussions de cette restriction de la mobilité du bétail sont considérables pour les éleveurs et l'économie de la sous-région.

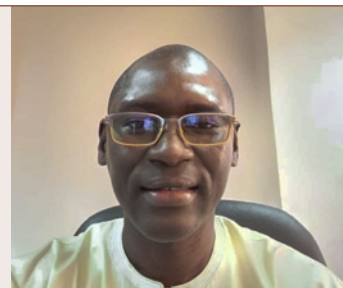
Les nouvelles restrictions à la mobilité pastorale ont des implications significatives pour la coopération transfrontalière et exigent d'innover dans les solutions à y apporter. Le dialogue régional sur la transhumance transfrontalière souffre de la faible capacité des acteurs régionaux à adresser les questions d'insécurité et des tensions politiques au sein de l'espace CEDEAO.

Aux côtés de la CEDEAO, de l'UEMOA, des organisations professionnelles et des partenaires techniques et financiers, le CILSS coordonne plusieurs programmes régionaux qui contribuent au dialogue multi-acteurs sur la transhumance, au renforcement des infrastructures pastorales par des investissements structurants afin de sécuriser la mobilité (construction de marchés à bétail transfrontaliers, réhabilitation d'abattoirs, infrastructures de collecte et de stockage pour la filière lait, etc.), à la production d'informations stratégiques à travers le Système Régional d'Information sur le Pastoralisme (SRIP) et l'Observatoire des Systèmes d'Élevage Mobiles de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (OSEMAOS), ainsi qu'au développement d'outils de traçabilité du bétail répondant aux préoccupations sécuritaires.

GDS : En cette Année internationale des parcours et des pasteurs, quels sont les messages clés que vous aimeriez partager ?

Abdoulaye Mohamadou (CILSS) : L'élevage pastoral contribue grandement à la souveraineté alimentaire, à la cohésion sociale, au développement économique et au renforcement de la résilience des communautés. C'est un système qu'il faut absolument soutenir et encadrer dans sa transformation. La déclara-

« LA MOBILITÉ PASTORALE DOIT ÊTRE PROTÉGÉE ET RECONNUE COMME LA MEILLEURE RÉPONSE À L'ADAPTATION CLIMATIQUE. »



Sidy Ndiaye, Chef de la Division des productions animales à la Commission de l'UEMOA

Sidy Ndiaye

tion de Nouakchott+10 et la stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux sont des engagements politiques importants qui tracent le chemin du futur pour le soutien au secteur de l'élevage et au pastoralisme qu'il nous faut maintenant opérationnaliser en soutenant les systèmes pastoraux et agropastoraux, tout en accompagnant une transition vers des chaînes de valeur plus intensives dans les zones urbaines et périurbaines.

Sidy Ndiaye (UEMOA) : Le pastoralisme, bien que vital pour l'économie et la sécurité alimentaire de la région, n'en reste pas moins menacé. Face à ces défis, la mobilité pastorale doit être protégée et reconnue comme la meilleure réponse à l'adaptation climatique, tandis que les savoirs locaux des éleveurs doivent être valorisés et intégrés dans les politiques publiques. Les femmes et les jeunes, trop souvent marginalisés, doivent être placés au cœur des stratégies. Une coopération régionale renforcée entre États membres est indispensable pour harmoniser les politiques, sécuriser les couloirs de transhumance et structurer les filières. Il est urgent de rompre avec les approches fragmentées et de bâtir une politique pastorale régionale intégrée, suffisamment financée, inclusive et adaptée aux nouveaux défis sécuritaires, climatiques et économiques de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Bio Goura Soulé (CEDEAO) : En dépit des récriminations et amalgames dont il continue d'être injustement objet, le pastoralisme est

de mieux en mieux intégré dans le paysage économique des populations, dans toutes les zones, qu'elles soient de départ, de transit ou d'accueil. Il contribue à façonner des territoires, à densifier l'économie des terroirs pour le bonheur des communautés. Implicitement et à travers la « pastoralisation » des agricultures et d'autres activités en milieu rural, les systèmes pastoraux et agropastoraux contribuent à impulser une nouvelle dynamique, à montrer leur capacité d'adaptation aux effets tant des changements climatiques, des dysfonctionnements des marchés et de l'insécurité. En cette année des pasteurs et des parcours, la CEDEAO lance un appel vibrant à tous les acteurs pour qu'ils apportent leur contribution aux transformations efficaces et pacifiques que le système est en train d'opérer. C'est la seule voie pour exploiter au mieux son potentiel économique, social et environnemental et enfin sa contribution à l'intégration des territoires et des communautés. ■

Entretiens coordonnés par
Amel Benkahla (Gret, CTFD) et
Bernard Bonnet (Iram)

EN SAVOIR PLUS :

CEDEAO, Stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel, 2024.

CILSS, Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel – Phase 2 (PRAPS-2), 2021-2027.

Comité technique Foncier et développement, Nouakchott+10 : bilan et perspectives pour le pastoralisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest, note de synthèse n° 40, 2025.

« LES NOUVELLES RESTRICTIONS À LA MOBILITÉ PASTORALE ONT DES IMPLICATIONS SIGNIFICATIVES POUR LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET EXIGENT D'INNOVER DANS LES SOLUTIONS À Y APPORTER. »



Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire exécutif du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)

CILSS